

Accusé de réception en préfecture  
076-217603844-20230913-DEC52-2023-AR  
Date de télétransmission : 15/09/2023  
Date de réception préfecture : 15/09/2023



Département de Seine Maritime  
Arrondissement du Havre  
Commune de Lillebonne

DEC/01-1.4/52/2023

## DECISION

**OBJET : CONTRAT D'ENTRETIEN BALAYEUSE SCHMIDT SWINGO 200**

EUROPE SERVICE  
PARC D'ACTIVITES DE TRONQUIERES  
AVENUE DU GARRIC  
15000 AURILLAC

Le Maire de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 17 septembre 2020 (D.81/09.20) par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation au Maire pour passer des contrats (alinéa 4),

Considérant que la société Europe Service - Parc d'activités de Tronquières, Avenue du Garric, 15000 Aurillac - accepte le contrat d'entretien de la balayeuse SCHMIDT SWINGO 200, du moteur VM E6 et des roulettes orientables,

## DECIDE

**Article 1** : De signer avec la société Europe Service - Parc d'activités de Tronquières, Avenue du Garric, 15000 Aurillac, un contrat d'entretien de la balayeuse SCHMIDT SWINGO 200, du moteur VM E6 et des roulettes orientables,

**Article 2** : D'accepter ce contrat à partir du 7 août 2023 pour une révision à 50 heures puis toutes les 500 heures jusqu'à 1 000 heures de fonctionnement,

**Article 3** : De régler le montant de 4 050,00 € HT soit 4 860,00 € TTC,

**Article 4** : D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville, nature 6156, diverses fonctions.

**Article 5** : De télétransmettre la présente décision à la Préfecture de Seine Maritime dans le cadre du contrôle de légalité exercé sur les actes administratifs et de notifier le contrat à la société Europe Service.

Fait à Lillebonne, le 13 septembre 2023

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Kamel BELGHACHEM.

VILLE DE LILLEBONNE

HÔTEL DE VILLE - ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND - B.P. 20071 - 76100 LILLEBONNE  
Tél 02 32 84 50 50 - Fax 02 32 84 52 99 - lillebonne.fr - contact@lillebonne.fr

Toute correspondance doit être adressée à Mme le Maire